



Collège
Lionel-Groulx

100, rue Duquet
Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6
Téléphone : (450) 430-3120
Télécopieur : (450) 971-7809

Sainte-Thérèse, le 1^{er} juillet 2016

Aux entreprises recevant des
élèves en stage

**Objet : Couverture à la C.S.S.T. pour les élèves en stage
Certificat d'assurance**

Madame,
Monsieur,

La présente est pour confirmer que tous nos élèves en stage, non rémunéré, sont couverts par la Commission de Santé et Sécurité du travail. Notre numéro de dossier est le 80758304 - NEQ 8812644175.

Nous joignons également à la présente une copie du certificat d'assurance responsabilité.

Nous espérons le tout conforme et vous prions de recevoir nos salutations distinguées.

Le directeur des ressources
financières et matérielles,

Claude Beaumont,

p. j. Certificat d'assurance

REF : Visites d'étudiants

2016-17

CERTIFICAT D'ASSURANCE

Aon Parizeau Inc.
700, De La Gauchetière Ouest
Bureau 1800
Montréal, Québec H3B 0A4
tél. : 514-842-5000 téléc.: 514-842-3456

Objet :

Toutes les activités et/ou opérations de l'assuré désigné

Détenteur

Aux entreprises qui reçoivent des visites d'étudiants du Collège Lionel-Groulx

L'assurance décrite a été placée au nom de l'assuré désigné en vertu du(des) contrat(s) ci-dessous et est assujettie aux dispositions, conditions, exclusions et provisions dudit(desdits) contrat(s) et de tout avenant qui y est annexé.

Assuré

COLLÈGE LIONEL-GROULX
100, rue Duquet, Sainte-Thérèse (Québec) J7E 3G6

Garantie

Responsabilité civile générale

Assureur :	Lloyd's Underwriters		
No de la police :	MNL00104	Certificat N°	020
Entrée en vigueur :	1 ^{er} juillet 2016	Échéance :	1 ^{er} juillet 2017
Risques assurés :	Montants d'assurance		
Limite par événement			5 000 000,00 \$
Limite globale par période d'assurance pour le risque des produits / travaux terminés			5 000 000,00 \$
Franchise par événement - Dommages matériels et dommages corporels			2 500 \$

LA PRÉSENTE ATTESTATION EST UN ÉNONCÉ DES GARANTIES EN VIGUEUR À LA DATE DE SON ÉMISSION. ELLE GARANTIT UNIQUEMENT L'ASSURÉ ET NE CONFÈRE AUCUN DROIT À TOUTE AUTRE PERSONNE.

Date : 1^{er} juillet 2016
Émis par : Danielle Tremblay

Aon Parizeau Inc.

Signature

LE PRÉSENT CONTRAT COMPORTE UNE CLAUSE POUVANT LIMITER LES INDEMNITÉS
OU, DANS LE CAS DE L'ASSURANCE AUTOMOBILE,
UNE CLAUSE DE PAIEMENT PARTIEL DE LA PERTE

1

AON